Une formation prévue sur une journée :

« Optimiser son revenu caprin en maîtrisant son coût de production »

Jeudi 22 janvier 2026 de 9h30 à 17h30

A ROUGNAT (23700)

salle de la Mairie en matinée et visite du GAEC GUILHEN MATIVET, Casimobert, en après-midi

Contenu :

- ✓ Rappels sur la méthode Couprod : le calcul du coût de production, les postes clés…
- ✓ Présentation des coûts de production par système alimentaire.
- ✓ Présentation de l'évolution des coûts de production dans les élevages caprins du Limousin.
- ✓ Présentation des moyennes nationales et régionales du coût de production en élevage caprin.
- ✓ Apprendre à situer son exploitation par rapport à une moyenne de groupe.
- ✓ Présentation de la variabilité des résultats.
- ✓ Présentation des différentes stratégies pour se dégager un revenu.
- ✓ Repérer, à partir de ses données, les leviers et marges de manœuvre à actionner pour optimiser son revenu.
- ✓ Présentation d'une exploitation en suivi Couprod et analyse de ses résultats

Objectifs :
L'objectif général de la formation est que chaque producteur s'approprie la méthode coût de production, se situe par rapport au groupe et sache analyser les points forts et points faibles de son système.

Pré-requis : pas de pré-requis nécessaire

97% de satisfaction générale sur 2025

Intervenants :

- ✓ Vincent LICTEVOUT, Ingénieur de l'Institut de l'Elevage,
- ✓ Romain LESNE, technicien caprin ARDEPAL.

Moyens pédagogiques : Exposé en salle / Echanges et témoignages dirigés / Visite d'une exploitation en suivi.

Modalités d'évaluation : grille d'évaluation écrite des acquis et du niveau de satisfaction.

Informations pratiques :

- ✓ Prix de la formation : 63 € par stagiaire éligible à VIVEA.
- ✓ (231 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA). ***N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.***
- ✓ Formation ouverte aux éleveurs caprins situés dans les départements de l'ex Limousin et limitrophes, ainsi qu'aux conjoints ou associés d'exploitation, aides familiaux et salariés d'exploitation.
- ✓ Repas au restaurant, à la charge de chacun.
- ✓ Pour toute demande concernant les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contacter la référente « handicap » de CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine et Vendée, Virginie VENOT BONNET au 06 33 92 42 03 ou animationfermiere.chevriers@orange.fr.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée à chaque stagiaire.

Inscriptions jusqu'au jeudi 08 janvier 2026,

auprès de la responsable du stage, Virginie VENOT BONNET (06.33.92.42.03) ou animationfermiere.chevriers@orange.fr

Les Conditions Générales de Services sont consultables sur notre site Internet www.fermiers.terredeschevres.fr, dans nos locaux ou sur demande.

Avec le soutien financier de : Région Nouvelle-Aquitaine